

CENTRE AÉRÉ

Pour les enfants de la 1P à la 4P

Le lieu

Le lieu du centre aéré est communiqué lors de l'inscription.

Les activités proposées

Bricolages, jeux collectifs, balade à poney et en calèche, piscine, découverte des environs, visite et sortie en suisse romande...

L'inscription

Les inscriptions se font par le biais d'un formulaire, disponible sur notre site ou dans nos locaux principaux (96 ch. de la Mère-Voie) durant le premier trimestre de l'année civile.

Les horaires

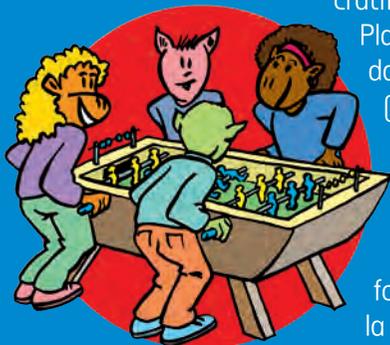
La deuxième semaine des vacances de Pâques, cinq semaines en été.

De 8h à 18h (accueil entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h)



L'ASSOCIATION

Le JAPLO est une association à but non lucratif, subventionnée par la commune de Plan-les-Ouates, rattachée à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASE) et gérée par un comité de bénévoles.



Le comité bénévole, composé d'habitant·es de la commune de Plan-les-Ouates, se réunit plusieurs fois par an et investit ce temps pour la bonne marche de l'association. Il gère les décisions importantes liées au lieu et maintient l'esprit du Jardin d'aventures au travers d'évènements divers tels que des fêtes de quartier. Il participe aussi à l'élaboration du projet pédagogique et institutionnel ou encore à diverses séances communales liées à la cohésion de quartier et à la jeunesse. Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'animation.



L'équipe de professionnel·les est composée d'animateurs et animatrices, de moniteurs et monitrices, d'un·e secrétaire-comptable et d'un·e agent·e d'entretien.

La commune de Plan-les-Ouates met à disposition les locaux, le terrain et octroie une subvention de fonctionnement annuelle.

La FASE engage et rémunère les professionnel·les.



JARDIN D'AVENTURES DE PLAN-LES-OUATES



Association à but non lucratif

96, chemin de la Mère-Voie

tél. : 022 743 26 60

E-mail : japlo@fase.ch

www.japlo.ch



L'ACCUEIL LIBRE



Pour les enfants de 6 ans révolus à 12 ans

L'accueil libre permet l'apprentissage de la vie en collectivité, encourage l'autonomie, la confiance en soi ou encore la

solidarité. Le rôle des professionnel·les au sein de cet accueil est d'accompagner les enfants tout en leur offrant un cadre sécurisé et ouvert. Les règles du JAPLO sont définies par la « charte des enfants ».

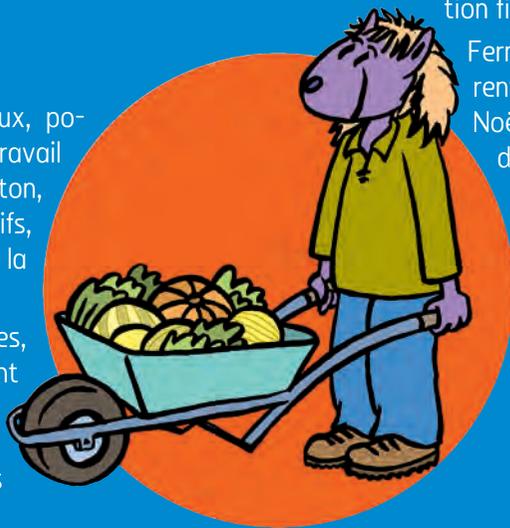
Le lieu

96 chemin de la Mère-Voie

Les activités proposées

Bricolages en tous matériaux, potager, cabanes, cuisine, travail du bois, de la terre, du carton, jeux de société, jeux collectifs, lectures, petites sorties sur la commune...

Les activités sont gratuites, toutefois les inscriptions sont obligatoires pour les repas (avec participation financière) et pour les sorties hors commune.



L'inscription

Une fiche d'inscription est à remplir dans nos locaux, à accompagner de deux photos portraits de l'enfant ainsi que d'une cotisation de CHF 20.- par famille. Celle-ci est à renouveler chaque année. Un temps est à prévoir lors de l'inscription pour la lecture de la charte avec l'enfant et la visite des lieux.

Les horaires et vacances

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h - 18h30

Mercredi 9h - 18h

Pendant les vacances, l'accueil libre est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h, avec la possibilité de manger à midi (avec participation financière).

Fermeture au public : la semaine de la rentrée scolaire, les deux semaines de Noël, la semaine avant les vacances d'été, deux semaines en été.



MERCREDIS AÉRÉS

Pour les enfants de la 1P à la 4P

Le lieu

50 chemin de la Mère-Voie

Les activités proposées

Sorties, bricolages, jeux de société, jeux collectifs, découvertes des alentours, balade au bord de l'Aire, activités dans la nature...

L'inscription

Une fiche d'inscription est à remplir, pour l'année entière ou par trimestre, pour des journées entières ou des demi-journées. Toutes les informations sur les modalités d'inscription se trouvent sur japlo.ch

Les horaires

Les mercredis de la période scolaire (sauf le premier mercredi de la rentrée et le dernier avant les vacances d'été)

De 8h à 18h (accueil entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h)

